

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3586 - LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019

## 74<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

# La RDC adopte la déclaration politique pour la couverture sanitaire universelle



Une reunion du Conseil de sécurité de l'Onu

Kinshasa a approuvé le document au cours d'une réunion de haut niveau organisée à cet effet, à New York, en marge de la rencontre annuelle des Nations unies qui s'y tient depuis le 23 septembre, tout en s'engageant à mettre en place un écosystème de couverture santé adapté couvrant l'ensemble des catégories sociales. L'approbation de ce texte a une portée hautement significative non seulement pour le bien-être des

milliers de gens, mais également traduit le désir de la communauté internationale d'aspirer à l'universalité de la protection sociale. Pour cela, le ministre de la Santé a indiqué que la République démocratique du Congo (RDC) envisage d'accroître de 10% par an le taux de couverture de la population par un système efficace d'assurance maladie pour tous jusqu'à l'atteinte de la couverture maladie universelle.

Page 4

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Le numérique s'avère un outil efficace

Félix-Antoine Tshisekedi veut adopter la nouvelle technologie pour obtenir des résultats rapides dans la guerre contre la corruption et divers crimes qui saignent l'économie nationale. En s'adressant aux dirigeants du monde, le 26 septembre, il a

dévoilé les grandes priorités sociales de son quinquennat parmi lesquelles la lutte contre la corruption et les crimes économiques. L'entrée de la RDC dans l'ère du numérique ne représente pas qu'un simple effet de mode. En fait, il devient de plus en plus clair

que le nouveau pouvoir compte faire du numérique une arme redoutable pour plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption, un véritable fléau dévastateur pour l'économie du pays.

Page 3

## PROVINCE DU KONGO CENTRAL

# Guy Mikulu Pombo saisi du dossier d'adduction d'eau potable à Mbasa-Mboma



Le ministre Guy Mikulu échangeant avec la délégation de l'Assacom

Le ministre du Développement rural a reçu, le 27 septembre, une délégation de l'Association des anciens élèves du collège Notre-Dame-de-Mbansa-Mboma, après qu'elle s'était entretenue avec son directeur de cabinet. Au cours des échanges, il s'est dégagé que l'actuel ministre ne dispose d'aucune information relative au dossier lié à l'adduction en eau potable du plateau de Mbansa-Mboma, celui-ci n'ayant pas été inscrit dans la remise et reprise avec le cabinet sortant. Guy Mikulu Pombo a promis d'effectuer une descente sur place en vue de faire un état des lieux pouvant lui permettre de décider des actions à mener et dégager des pistes de solution à l'issue d'un audit technique et financier du dossier

Page 3

## ITURI

# Six personnes guéries d'Ebola



La prise de la température dans le cadre de la lutte contre Ebola

Toutes ces six personnes ont quitté, le 26 septembre, le centre de traitement Ebola de Komanda, dans la province de l'Ituri, pour regagner leurs familles respectives à Mambasa où une ambiance festive les attendait, accompagnées par les équipes de la riposte. Chef de village de Makoko 2, Shabani Fundi, n'a pas caché sa joie d'être déclaré guéri de cette grave maladie qu'il a contractée en lavant la dépouille de son petit-fils. Les six malades guéris ont été exhortés, chacun dans son milieu, à aider les équipes de la riposte dans la sensibilisation à cette maladie

Page 4

## FÉLIX TSHISEKEDI À L'ONU

## Un discours aux accents panafricanistes

Journée mémorable que celle du 26 septembre qui a vu le chef de l'Etat congolais, auréolé de son statut de cinquième président de la République démocratique du Congo (RDC), s'exprimer pour la première fois du haut de la tribune des Nations unies, à l'occasion de la 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale.

Une belle opportunité saisie à bras-le-corps par Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo pour évoquer les défis du développement auquel fait face le monde actuel, à la fois globalisé et en constante mutation. Aussi, pour se mettre aux diapasons des nouvelles réalités de l'univers et, surtout, relever durablement les défis qui plombent le progrès de la communauté universelle, le chef de l'Etat a préconisé une réforme intégrale de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité et des agences du système des Nations unies.

Un processus de réforme qui, se convainc-t-il, devra être mené à son terme et prendre en compte la position commune africaine. Se faisant le porte-voix des nations africaines à ce forum mondial, Félix Tshisekedi a stigmatisé la marginalisation de l'Afrique dans cet organe stratégique de l'ONU où il reste le seul continent à ne disposer, en son sein, d'aucune représentation permanente « alors que l'essentiel des enjeux démographiques sociaux et environnementaux de la planète sont liés » à l'Afrique. D'où son plaidoyer pour un Conseil de sécurité juste, plus équitable et représentatif du peuple du monde.

**Halte aux inégalités !**

Dans son souci de voir la communauté des nations jouer pleinement son rôle dans l'équilibre mondial à l'heure où l'humanité tout entière est engagée dans un élan sans précédent dans le cadre de l'agenda de développement à l'horizon 2030, Félix Tshisekedi prône l'unité, la solidarité, la tolérance et la coopération internationale, des valeurs essentielles de la Charte de l'ONU sans les-



Félix Tshisekedi à la tribune de l'Onu

quelles le monde n'aurait peut-être jamais existé. Aucun pays, a-t-il soutenu, ne peut faire face à lui tout seul aux défis de l'humanité tels que ressortis dans les Objectifs de développement durable, dans le programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement de développement ainsi que dans l'Accord de Paris sur le climat. « Les inégalités et les sentiments d'exclusion sont à l'origine des principales menaces sur la paix, la stabilité et le développement », a-t-il déclaré en substance, sidéré par les flux migratoires incontrôlés des peuples entiers à la recherche d'un meilleur avenir aussi bien dans les pays du Nord que ceux du Sud. Toute une interpellation destinée à faire reculer un peu plus « les réflexes xénophobes, la montée en force de populisme ainsi que la radicalisation des laissés-pour-compte ».

Abordant le volet sécuritaire dans la sous-région des Grands Lacs, le chef de l'Etat congolais a mis une emphase particulière sur la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

(Monusco) qui, dans son entendement, a encore de beaux jours dans son pays, quitte à réadapter sa configuration « à l'évolution de la situation sur le terrain, en concentrant davantage les efforts sur les capacités d'intervention opérationnelle des forces onusiennes aux côtés des Forces armées de la RDC ».

Bien plus, dixit le premier d'entre les Congolais, la Monusco réformée devra être

« non pléthorique, bien équipée, forte et dotée d'un mandat adapté à l'image de la brigade d'intervention rapide qui avait jadis mis en déroute le mouvement rebelle du M23 ». Et dans la perspective du rétablissement de la paix dans la sous-région en proie à l'activisme des mouvements rebelles et terroristes proches de Daech, le président de la République a réitéré sa proposition faite, en juillet dernier, au trente-neuvième sommet de la Communauté de développement d'Afrique australe, celle portant création d'une coalition régionale à l'image de la coalition mondiale contre le terrorisme, pour éradiquer le fléau de l'insécurité créé

par les groupes armés d'origine interne et externe.

Partisan de la Zone de libre-échange continentale, Félix Tshisekedi est convaincu que son pays a vocation à jouer la carte de l'intégration africaine. D'où l'impulsion donnée au programme de développement d'infrastructures en cours à la hauteur de son immense superficie de 2,3 millions de kilomètres carrés, l'objectif étant « de relier le pays d'ouest en est et du nord au sud, de faciliter le transit des biens et des personnes et de libérer le potentiel agricole » de ses provinces. Dans le même ordre d'idées, il a plaidé pour une exploitation réglementée du sous-sol congolais dont il propose, par ailleurs, une utilisation rationnelle contre un accompagnement à l'industrialisation et à la production des batteries et des composants à plus haute valeur ajoutée. La République démocratique du Congo (RDC), a-t-il dit, « détient environ 70 % des réserves mondiales des métaux stratégiques indispensables pour réaliser la transition énergétique et numérique qui s'impose à l'humanité ». Et d'ajouter : « Le monde a soif de cobalt, de coltan et de lithium. Nous voulons des emplois industriels, de la formation et du développement ».

**La RDC, la solution à la pauvreté**

Dans la foulée, le président de la République a évoqué sa volonté de transformer le potentiel agricole congolais avec ses quatre-vingts millions d'hectares de terres arables et ses quarante millions irrigables. Deux milliards d'individus peuvent être nour-

ris par le potentiel agricole de la RDC, a-t-il soutenu, convaincu que dans la dynamique de lutte engagée contre la pauvreté à l'échelle universelle, ce pays peut justement faire partie de la solution.

Parlant des acquis démocratiques engrangés depuis son investiture, Félix Tshisekedi, outre les garanties accordées à l'ensemble des droits et des libertés ainsi que la matérialisation de la décriminalisation politique, a mis en exergue la parité homme-femme dans les institutions, laquelle est passée de 6 à 18 % concernant le taux de participation des femmes. Autre dividende à mettre à son actif, l'effectivité de la gratuité de l'enseignement de base en RDC avec, à la clé, la perspective de porter le budget du secteur de l'éducation de 8 à 20%, soit à un niveau proche des standards internationaux tels que recommandé par l'Unesco.

Abordant enfin le chapitre de la maladie à virus d'Ebola, Félix Tshisekedi a salué la solidarité manifestée par les Nations unies et par l'Union africaine dans la lutte contre cette épidémie, tout en encourageant l'organe en charge de la riposte qu'il a mis en place, sous la coordination du Dr Jean-Jacques Muyembe. « La nouvelle stratégie de riposte commence à produire des effets, notamment à Goma qui est déjà à l'abri », a-t-il révélé, précisant que cette nouvelle donne sera renforcée par l'introduction de cinq nouveaux médicaments approuvés, en plus du vaccin contre la maladie à virus Ebola. Un pas dans la bonne direction.

Alain Diasso

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

**DIRECTION**

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués :  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

**LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :**

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

**MAQUETTE**

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

**INTERNATIONAL**

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

**ADMINISTRATION ET FINANCES**

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

**TRAVAUX ET PROJETS**

Directeur : Gérard Ebami Sala

**INTENDANCE**

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

**DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)**

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

**IMPRIMERIE**

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

**INFORMATIQUE**

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

**LIBRAIRIE BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

**GALERIE CONGO BRAZZAVILLE**

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

**ADIAC**

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : [regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Les autorités congolaises veulent se servir du numérique

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, veut adopter la nouvelle technologie pour obtenir des résultats rapides dans la guerre contre la corruption et divers crimes qui saignent l'économie nationale.

En s'adressant aux dirigeants du monde du haut de la tribune des Nations unies, le 26 septembre, Félix-Antoine Tshisekedi a dévoilé les grandes priorités sociales de son quinquennat parmi lesquelles la lutte contre la corruption et les crimes économiques.

L'entrée de la République démocratique du Congo (RDC) dans l'ère du numérique ne représente pas qu'un simple effet de mode.

En fait, il devient de plus en plus clair que le nouveau pouvoir compte faire du numérique une arme redoutable pour plus d'efficacité dans la lutte contre la corruption, un véritable fléau dévastateur pour l'économie du pays. C'est un choix stratégique dicté par une demande croissante de changement dans la manière de gérer, notamment les deniers publics.

Avec l'aide du numérique,

un contribuable peut payer ses taxes sans quitter son village. Il ne devra plus parcourir une longue distance ou attendre longtemps avant d'obtenir son attestation fiscale. Un opérateur économique peut également payer ses impôts en remplissant simplement en ligne un formulaire ou en s'adressant directement à sa banque sans devoir passer par un fonctionnaire. Ces exemples prouvent à

suffisance le rôle d'intermédiaire que peut jouer le numérique, car il contribue plus efficacement à la lutte contre la corruption dans les différents rouages de l'Etat.

Pour faire aboutir ce projet, le chef de l'Etat a nommé un conseiller spécial en charge du numérique. Sa mission était de créer un cadre de concertation au sein duquel plusieurs experts tant du secteur public que du secteur privé devaient se retrouver pour accoucher

du premier draft d'un Plan national du numérique. Aujourd'hui, le rêve a rejoint la réalité. Le plan validé tourne exactement autour de plusieurs piliers importants, en l'occurrence les infrastructures, la production, l'hébergement du contenu, les usages applicatifs, la gouvernance et la régulation. Ce projet va impacter l'ensemble des secteurs de la vie nationale en RDC.

Laurent Essolomwa

## PROVINCE DU KONGO

## Guy Mikulu Pombo saisi du dossier d'adduction d'eau potable à Mbasa-Mboma

Le nouveau ministre du Développement rural promet d'effectuer une descente sur place en vue de faire un état des lieux pouvant lui permettre de décider des actions à mener.

Le ministre du Développement rural a reçu, le 27 septembre, une délégation de l'Association des anciens élèves du collège Notre-Dame-de-Mbansa-Mboma (Assacom), reçue auparavant par son directeur de cabinet.

Au cours des échanges, il s'est dégagé que l'actuel ministre ne dispose d'aucune information relative au dossier lié à l'adduction en eau potable du plateau de Mbansa-Mboma, celui-ci n'ayant pas été inscrit dans la remise et reprise avec le cabinet sortant. La délégation de l'Assacom, conduite par son président, Jefferson Makengo, a eu l'opportunité de faire la genèse du projet ainsi que tous les enjeux et effets collatéraux y afférents à Guy Mikulu Pombo. « Nous avons fait l'état des lieux du projet et tous les désagréments encourus dans son exécution jusqu'à l'arrêt des travaux depuis le mois passé », a expliqué le président de l'Assacom aux membres de l'association qu'il préside.

### Le ministre veut palper du doigt les réalités du projet

De son côté, le nouveau ministre du Développement rural, qui a eu tous les documents afférents à ce projet de la part de l'Assacom, se veut prudent avant de prendre une décision sur ce dossier. Il a promis de solliciter du Premier ministre une descente sur place en vue de faire un état des lieux pouvant lui permettre de décider



Le ministre Guy Mikulu échangeant avec la délégation de l'Assacom

conséquemment. Cette visite du site, a indiqué Guy Mikulu Pombo, lui permettra de dégager des pistes de solution à l'issue d'un audit technique et financier du dossier. « On a fait le tour du projet pour savoir de quoi il s'agit. Je dois effectuer une visite sur le terrain et savoir quels sont les besoins de la population de Mbansa-Mboma », a-t-il laissé entendre.

Le ministre a admis avoir vu les photos sur ce projet, indiquant qu'il faudra également tabler sur l'aspect traitement d'eau, qui manquait dans ce qui se faisait avant et ce qui a été amorcé par son prédécesseur.

« Ma descente sur le terrain permettra de faire un état des lieux et voir les solutions techniques à proposer pour avoir de l'eau potable. C'est cet état des lieux qui permettra de savoir ce qu'il faut faire : améliorer ce qui a été fait ou le refaire, en prenant en compte l'aspect traitement de l'eau, parce que l'on veut de l'eau potable, par rapport au système existant », a-t-il fait savoir.

La délégation de l'Assacom auprès du ministre du Développement rural entre dans le cadre du plaidoyer mené pour ce projet d'adduction d'eau potable dans ce plateau du Kongo

central. Il y a deux ans, en effet, cette association avait initié ce projet pour l'ensemble du plateau. Mais, le ministre Justin Bitakwira, qui l'avait relayé, ne l'avait pas terminé; ce qui a conduit à des discordances de compréhension et d'approche avec l'Assacom. Cette association reprochait au ministre le fait de travailler juste pour pomper de l'eau de la rivière pour les élèves alors qu'en initiant ce projet, elle envisageait de donner de l'eau potable à tout le plateau.

Notant que ce qui avait été fait sur le terrain ne correspondait pas aux sommes déboursées par le Trésor public, l'Assacom

demandait notamment un audit technique et financier, en plus du blocage du reliquat de l'argent alloué à ce projet qui n'avait pas encore été libéré par le Trésor public.

L'ex-ministre en charge du Développement rural avait même été accusé d'avoir détourné l'argent destiné à ce projet, malgré le fait qu'il l'avait surfacturé, en quadruplant son coût, par rapport à une société coréenne contactée pour réaliser le même projet. Précisons que le président de l'Assacom avait été convoqué au Conseil national de sécurité où il a été entendu, les 25 et 26 septembre, sur ce dossier.

Lucien Dianzenza

74<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

# La RDC adopte la déclaration politique pour la couverture sanitaire universelle

Kinshasa a approuvé le document au cours d'une réunion de haut niveau organisée à cet effet à New York, en marge de la rencontre annuelle des Nations unies qui s'y tient depuis le 23 septembre, tout en s'engageant à mettre en place un écosystème de couverture santé adapté, couvrant l'ensemble des catégories sociales.

La République démocratique du Congo (RDC) a été représentée à la réunion consacrée à l'adoption de la déclaration politique pour la couverture sanitaire universelle par son ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo. L'approbation de

ment pour le bien-être des milliers de gens, mais également traduit le désir de la communauté internationale d'aspirer à l'universalité de la protection sociale. Pour cela, le ministre de la Santé a indiqué que la RDC envisage



Le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, à New York

population par un système efficace d'assurance maladie pour tous jusqu'à l'atteinte de la couverture maladie universelle ».

Le Dr Eteni Longondo a, par ailleurs, informé qu'une caisse nationale de sécurité sociale sera créée en vue de promouvoir la mise en place d'un écosystème de couverture santé adapté couvrant l'ensemble des catégories sociales. Il reste convaincu que l'atteinte de cet objectif nécessite une amélioration de service de santé. C'est pourquoi, a-t-il signifié, le gouvernement congolais a adopté cette déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle aux côtés des autres Etats membres de l'ONU.

Blandine Lusimana

**la RDC envisage « d'accroître de 10% par an le taux de couverture de la population par un système efficace d'assurance maladie pour tous jusqu'à l'atteinte de la couverture maladie universelle »**

ce texte a une portée hautement significative non seule-

« d'accroître de 10% par an le taux de couverture de la

## PROVINCE DE L'ITURI

## Six patients guéris d'Ebola

Internées au centre de traitement Ebola de Komanda, les six personnes ont quitté ce lieu d'isolement, le 26 septembre, pour regagner leurs familles respectives à Mambasa où une ambiance festive les attendait, accompagnées par les équipes de la riposte. Une messe d'action de grâce a été dite pour remercier Dieu qui les a délivrées de cette maladie.

Le chef de village de Makoko 2, Shabani Fundi, faisait partie des patients. Il avait contracté la maladie d'Ebola en lavant la dépouille de son petit-fils.

« Nous avions des doutes en ce qui concerne Ebola. Mon petit-fils est décédé à la suite de cette maladie. C'est en lavant son cadavre que j'ai été contaminé sans le savoir. Après trois jours, j'ai commencé à sentir les symptômes. J'ai eu des vertiges, de la diarrhée et après des examens médicaux à l'hôpital, j'ai été déclaré contaminé par Ebola », a-t-il expliqué, débordant de joie d'être guéri. Il a promis de témoigner sur l'existence de cette maladie, tout en exhortant la communauté à se rendre dans les centres de traitement pour se faire soigner.

« Ce que j'ai vu ici m'a beaucoup enseigné. Ce qui fait que quand je rentrerai au village, je serai parmi les personnes qui vont témoigner de l'effectivité de cette maladie. Je veux commencer d'abord par ma maison et ensuite je prendrai les voisins... », a-t-il assuré.

Le centre de traitement Ebola de Komanda, a indiqué son directeur, Claude Banga Lonema, reçoit les malades des zones de



La prise de la température dans le cadre de la lutte contre Ebola

santé de Nyakunde, de Komanda et de Mambasa. Cette dernière zone de santé a désormais son centre devenu fonctionnel depuis près d'une semaine. Toutes ces guérisons, a-t-il expliqué, sont l'œuvre de toute une équipe, notamment les médicaux et les paramédicaux, les équipes psychosociales, des nutritionnistes, des hygiénistes et les gardiens. Claude Banga Lonema a salué leur professionnalisme au quoti-

dien ainsi que leur dévouement. Le coordonnateur par intérim de la sous-commission de la riposte et médecin chef de la zone de santé de Komanda, le Dr Faustin Singo Ngozo, a déclaré, à cette occasion, que la réussite et le succès thérapeutique contre la maladie à virus Ebola sont un atout pour tout le monde dans cette lutte.

« Ce succès doit être partagé, car si la surveillance ne marche

pas, il y aura toujours notification des décès. La présence des personnes guéries au niveau du CTE de Komanda prouve que la surveillance épidémiologique a réussi à détecter les cas à temps et cela a permis aux médecins de la prise en charge d'avoir suffisamment de temps pour soigner ces malades », a-t-il affirmé. Faustin Singo Ngozo a recommandé un soutien mutuel entre toutes les équipes de la ri-

poste qu'il a exhortées à travailler avec le même élan pour vaincre cette épidémie qui a trop duré.

Aux six malades guéris, le coordonnateur par intérim leur a demandé d'aider la riposte dans la sensibilisation, chacun dans son milieu respectif. Notons que parmi eux il y a eu une petite fille de 8 ans et un élément des Forces armées de la République démocratique du Congo.

B.L.

## COOPÉRATION

# Une délégation du WWF reçue par Félix Tshisekedi

En marge des travaux de la 74<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies et du sommet Action climat, à New York, le chef de l'Etat s'est entretenu avec une délégation du Fonds mondial pour la nature (WWF), conduite par le directeur général, Marco Lambertini. Les échanges ont porté principalement sur la collaboration entre le gouvernement congolais et cette organisation non gouvernementale internationale active dans le domaine de la conservation.

Les deux parties ont longuement discuté sur le rôle de premier plan que devrait jouer la République démocratique du Congo (RDC) en Afrique pour répondre à l'urgence planétaire relative au changement climatique et à la perte croissante de la biodiversité mondiale. Elles ont également évoqué l'état de la collaboration entre le gouvernement et le WWF. Marco Lambertini a profité de cette occasion pour informer le président de la République de l'engagement de longue date de son ONG pour la protection de la nature et l'utilisation durable des ressources naturelles en RDC. « *Le WWF demeure plus que jamais résolu à poursuivre et à renforcer son accompagnement de l'action du*

*gouvernement congolais visant à préserver sa riche diversité biologique au bénéfice des générations présentes et futures* », a-t-il précisé, dans un communiqué à l'issue de cette rencontre.

Dans le cadre de la vision du chef de l'Etat sur la réduction de la pauvreté, les deux personnalités ont convenu de renforcer la collaboration pour la gestion durable des ressources naturelles, en mettant au centre des actions les communautés locales et les peuples autochtones.

De son côté, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a loué les efforts du WWF et s'est engagé à renforcer le partenariat avec lui afin d'assurer une plus grande implication des commu-



La poignée de main entre le chef de l'Etat et le directeur général du WWF /photo WWF

tés locales et des peuples autochtones dans son travail pour trouver les solutions devant permettre aux Congolais de bénéficier pleinement des ressources naturelles abondantes dont regorge la RDC. Les théma-

tiques retenues pour cet accompagnement seront, se sont convenues les deux personnalités, alignées aux priorités du gouvernement congolais. Elles couvriront certains axes tels la consolidation et l'extension du

réseau des aires protégées ; le développement durable des communautés locales et des peuples autochtones pygmées, gardiens naturels des ressources forestières ; l'éducation environnementale et la promotion de l'écotourisme ; ainsi que l'appui à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Le chef de l'Etat congolais, qui a engagé son gouvernement à renforcer les efforts en matière de garanties environnementales et sociales et à soutenir ceux d'autres partenaires, a, enfin, noté avec satisfaction les efforts additionnels du WWF pour mettre en place un cadre de sauvegarde sociale et environnementale.

Lucien Dianzenza

## DIFFÉREND RDC-UGANDA

## De nouvelles audiences de la Cour internationale de justice prévues en novembre

L'organe judiciaire principal des Nations unies tiendra des audiences publiques sur la question des réparations en l'affaire des activités armées sur le territoire de la République démocratique du Congo (RDC) contre l'Ouganda, du 18 au 22 novembre, au Palais de la paix, à La Haye, où la Cour a son siège.

La Cour internationale de justice (CIJ) avait décidé de reporter la procédure orale en l'affaire qui devait se tenir du 18 au 22 mars dernier. Elle avait justifié sa décision en tenant compte de la demande formulée par la RDC tendant au report des audiences et des vues exprimées par l'Ouganda sur cette question.

## Vue d'ensemble de l'affaire

Le 23 juin 1999, la RDC avait déposé au greffe de la CIJ des requêtes introductives d'instance contre le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda « en raison d'actes d'agression armée perpétrés en violation flagrante de la Charte des Nations unies et de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine ». Outre la cessation des actes allégués, la RDC a demandé l'obtention d'une réparation pour les actes de destruction intentionnelle et de pillage, ainsi que la restitution des biens et ressources nationales dérobés au profit des États défendeurs respectifs.

L'Ouganda a déposé, par la suite, un contre-mémoire contenant trois demandes reconventionnelles. Par une ordonnance du 29 novembre 2001, la Cour a décidé que deux de ces demandes reconventionnelles (actes d'agression que le Congo aurait commis à l'encontre de l'Ouganda ; attaques visant les locaux et le personnel diplomatique ougandais à Kinshasa ainsi que des



ressortissants ougandais, dont le Congo serait responsable) étaient recevables comme telles et faisaient partie de l'instance en cours. Elle a également prescrit la présentation d'une réplique par le Congo et d'une duplique par l'Ouganda portant sur les demandes des deux parties dans l'instance en cours.

Après avoir tenu des audiences publiques en avril 2005, la Cour a rendu son arrêt au fond le 19 décembre de la même année. Ayant conclu que l'Ouganda était une puissance occupante en Ituri à l'époque pertinente, la Cour a indiqué qu'il se trouvait, en tant que tel, dans l'obligation, énoncée à l'article 43 du règlement de La Haye de 1907, de prendre toutes les mesures qui dépendaient de lui en vue de rétablir et d'assurer, autant

qu'il était possible, l'ordre public et la sécurité dans le territoire occupé en respectant, sauf empêchement absolu, les lois en vigueur en RDC. Cela n'avait pas été fait. La Cour a également considéré qu'il existait des éléments de preuve crédibles suffisants pour conclure que les troupes des UPDF (Uganda people's defence forces) avaient, de manière générale, commis diverses violations du droit international humanitaire et du droit relatif aux droits de l'homme. La Cour a estimé que ces violations étaient attribuables à l'Ouganda.

La CIJ a indiqué dans son arrêt que la question de la nature, de la forme et du montant de la réparation que chacune des parties devait à l'autre était réservée et ne lui serait sou-

## Des membres la Cour internationale de justice

mise que si les parties ne parvenaient pas à un accord fondé sur l'arrêt qu'elle venait de rendre. Après le prononcé de l'arrêt, les parties ont informé régulièrement la Cour de l'état d'avancement de leurs négociations. Le 8 septembre 2007, les présidents ougandais et congolais ont conclu un accord de coopération bilatérale, dont l'article 8 prévoit la création d'un comité ad hoc, chacune des parties devant désigner au plus sept de ses membres, chargé d'examiner l'arrêt rendu par la Cour et de faire des recommandations concernant la réparation. Lors d'une réunion tenue le 25 mai 2010 à Kampala (Ouganda), les deux Etats ont nommé leurs membres respectifs du comité ad hoc et sont convenus que celui-ci adopterait un

plan de travail ainsi que des règles de procédure et qu'il fixerait les délais d'achèvement de ses travaux. En outre, la RDC avait présenté à la délégation ougandaise un document dans lequel elle fournissait une évaluation du préjudice qu'elle avait subi. En septembre 2012, les deux parties ont conclu un accord établissant un plan de travail pour la présentation des éléments de preuve concernant leurs réclamations respectives.

Le 13 mai 2015, estimant que les négociations menées à ce sujet avec l'Ouganda avaient échoué, la RDC a demandé à la Cour de fixer le montant de la réparation due par celui-ci. Bien que l'Ouganda ait fait valoir que cette demande était prématurée, la Cour a constaté, dans une ordonnance du 1er juillet 2015, que si les parties avaient effectivement cherché à s'entendre directement sur la question, il était manifeste qu'elles n'avaient pas pu parvenir à un accord. Elle a dès lors fixé au 6 janvier 2016 les délais dans lesquels les parties devront déposer leurs pièces de procédure écrite sur la question des réparations. Dans des ordonnances du 10 décembre 2015, du 11 avril et du 6 décembre 2016, ces délais ont été reportés au 28 avril 2016, au 28 septembre 2016 et au 6 février 2018, respectivement.

Patrick Ndongidi

## FOOT - AMICAL

# Vingt-six Léopards convoqués contre les Fennecs d'Algérie

Pour sa première sortie avec la sélection nationale A, Christian N'sengi Biembe a présenté une liste de vingt-six joueurs pour affronter l'Algérie, le 10 octobre, à Blida. L'expérimenté Dieumerici Mbokaniet Neeskens Kebano font partie du groupe, tout comme Assombalanga, Mputu, etc.

Le sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo a rendu publique, le 25 septembre à Kinshasa, sa liste des joueurs convoqués pour affronter l'Algérie, championne d'Afrique en titre. La rencontre amicale, sollicitée par la Fédération algérienne de football, se jouera dans le cadre de la journée Fifa. Juste après, le 14 octobre, les Léopards s'opposeront aux Éléphants de la Côte d'Ivoire à Paris, en France. La suite du programme de la sélection congolaise de football prévoit un déplacement en Belgique pour quelques jours de stage.

Parmi les vingt-six joueurs appelés, on note le retour de Dieumerici Mbokani qui effectue un début de saison géant avec Antwerp en Belgique. Neeskens Kebano de Fulham, en D2 anglaise, retrouve aussi la sélection, ainsi que le gardien de but Parfait Mandanda.



Les Léopards lors d'une séance d'entraînement (photo d'archives Leopardsfoot.com)

## Les joueurs convoqués

Les gardiens de but sont Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique), Antony Mossi (Chiasso/Suisse) et Jackson Lunanga (V.Club). Les défenseurs: Jordan Botaka (St Trond/Belgique), Jordan Okoki (Ludogorest/Bulgarie), Christian Luyindama (Galatasaray/

Turquie), Wilfried Moke (Ankaragücü/Turquie), Kevin Mondeko (Mazembe), Marcel Tisserand (Wolfsburg/Allemagne), Chancel Mbemba (Porto FC/Portugal), Ava Dongo (V.Club), Arthur Masuaku (Westham/Angleterre) et Glody Ngonda Muzinga (Dijon/France). Les milieux de terrain

appelés sont Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Edo Kayembe (Anderlecht/Belgique), Merveille Bope (Standard de Liège/Belgique), Gianelli Imbula (Lecce/Italie), Samuel Moutousamy (Nantes/France), Gaël Kakuta (Amiens FC/France), Paul-José Mpoku (Standard de Liège/

Belgique) et Neeskens Kebano (Fulham/ D2 Angleterre). Enfin, les attaquants retenus sont Chadrac Akolo (Amiens/France), Yannick Bolasie (Sporting/Portugal), Dieumerici Mbokani (Antwerp/Belgique), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine) et Jackson Muleka (Mazembe).

Martin Engimo

## CAF-C2

# DCMP passe difficilement en seizièmes de finale bis

Battus à domicile, le 27 septembre, au terme du temps réglementaire du match retour, les Immaculés de Kinshasa ont toutefois obtenu leur ticket pour la suite de la compétition après l'épreuve des tirs au but.

C'est littéralement par le chas d'une aiguille que le Daring Club Motema Pembe (DCMP) est passé en seizièmes de finale bis de la 17e édition de la Coupe de la Confédération. Il attendu la séance des tirs au but pour décrocher le sésame face aux Soudanais d'El Khartoum El Watani. Après la victoire au match aller sur le terrain de l'adversaire par deux buts à un augurant une qualification quasi certaine, DCMP a, contre toute attente, perdu au match retour par le même score.

Le club entraîné par le technicien congolais de Brazzaville, Isaac Ngata, a été douché dès la quatrième minute par El Watani, une réalisation d'Omar Musa. Titularisé pour ce match, le buteur vert et blanc Vinny Bongonga, annoncé



DCMP (photo d'archives)

en Chine mais pas parti, a égalisé pour les locaux à la 24e mn. Mais bien plus

entrepreneurs dans le jeu, les Soudanais ont inscrit le second but à l'heure de jeu

par Dominique Aboyi sur une passe d'El Abdallah. Malgré des offensives dans

le dernier quart d'heure de la partie, DCMP n'a pas pu revenir à la marque.

Il a donc fallu attendre la loterie des tirs au but pour enfin conjurer le sort qui a lié le club pendant ces dernières années ; les Immaculés n'arrivaient pas à accéder à la phase des groupes d'une compétition africaine interclubs. Et ils ne sont pas encore qualifiés car ils attendent un match de barrage contre un club qui sera éliminé de la Ligue des champions et reversé à la C2 africaine. Les seizièmes de finale bis, c'est le dernier virage avant de goûter à la phase des groupes. La tâche est encore ardue pour les Immaculés qui n'ont pas rendu une bonne copie contre El Watani, s'étant qualifiés in-extremis, sans vraiment convaincre.

Martin Engimo

## DÉCÈS DE JACQUES CHIRAC

## Le président Denis Sassou N'Guesso sera présent

Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement, dont le président du Congo, est attendue le 30 septembre, pour la cérémonie d'hommage à l'ancien président français, a indiqué l'Elysée.

Des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers ont déjà annoncé leur venue à Paris pour rendre hommage à Jacques Chirac. Parmi eux, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso; le président russe, Vladimir Poutine; italien, Sergio Mattarella; et allemand, Frank-Walter Steinmeier ainsi que les Premiers ministres libanais, Saad Hariri, hongrois, Viktor Orban et belge, Charles Michel.

Plusieurs ex-dirigeants du temps de Jacques Chirac feront aussi le déplacement. C'est le cas de l'ancien président sénégalais, Abdou Diouf. Côté français, les anciens présidents François Hollande, Nicolas Sarkozy et Valéry Giscard d'Estaing seront présents.

Chirac le visionnaire, Chirac l'Africain, souvenons-nous de son discours lors du sommet France-Afrique, le 15 février 2007, à Cannes: «L'humanité est entrée

dans un âge où les destins des peuples sont en fait indissolublement liés: un nouveau monde dont l'avenir ne peut se dissocier de celui de l'Afrique. Car, l'Afrique dont il ne faut jamais oublier qu'elle est le berceau de l'homme et de l'humanité, est dépositaire de trésors de sagesse et de culture, trésors qui permettent en réalité un autre regard sur la modernité. L'Afrique, on l'a dit, c'est une démographie exceptionnelle, richesse et défi à la fois. Ce sont d'immenses ressources naturelles, porteuses de développement, mais qui attisent, aussi, bien des convoitises. C'est un élan, grâce au dynamisme de ses peuples, mais ce sont également des handicaps hérités de l'histoire. Ce sont des crises, des blessures au flanc même du monde, dont la communauté internationale ne peut détourner les yeux car, aujourd'hui, les désordres régionaux

ont souvent des répercussions planétaires». Et retenons cette citation sur l'Afrique et la France: «*On oublie seulement une chose, c'est qu'une grande partie de l'argent qui est dans notre porte-monnaie vient précisément de l'exploitation depuis des siècles de l'Afrique. Alors, il faut avoir un petit peu de bon sens, je ne dis pas de générosité, de bon sens, de justice pour rendre aux Africains...*».

Jacques Chirac était président d'une fondation qui porte son nom, et qui lutte contre les faux médicaments en Afrique. L'ancien président français est décédé le 26 septembre à l'âge de 86 ans. En 2007, il quittait l'Elysée. C'était le cinquième président de la Ve République. Il était un grand amateur d'art primitif, l'initiateur du Musée Quai Branly.

Noël Ndong

## EDUCATION

## L'école internationale chinoise de Brazzaville ouvre ses portes

L'établissement a été inauguré, le 27 septembre, par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, en présence de l'attaché culturel près l'ambassade de Chine au Congo, Yang Tong, représentant l'ambassadeur.

L'école internationale chinoise de Brazzaville, constituée des cycles préscolaire, primaire et secondaire, fonctionnera en conformité avec le système éducatif congolais, a expliqué son directeur, Cheng Feng, dans son discours de circonstance lors de l'inauguration.

«*Au primaire, au collège et au lycée, en plus des cours proposés par le programme congolais, nous dispenserons les cours de chinois et d'anglais. A la fin de chaque cycle, nos élèves seront candidats aux différents examens d'état: CEPE, BEPC et baccalauréat congolais*», a-t-il précisé, en soulignant que les enseignements de langue et de culture chinoises seront dispensés par des enseignants recrutés en Chine. Une manière, selon Cheng Feng, de contribuer à la formation d'une élite qui consolidera demain l'amitié sino-congolaise, s'ouvrant aux perspectives internationales.

Pour le ministre Anatole Collinet Makosso, l'implantation de cette école intensifie la coopération sino-congolaise qui s'enracine dans le secteur de l'éducation, évoquant le fait qu'en Chine, il existe depuis plusieurs années une école consulaire congolaise. L'école internationale chinoise de Brazzaville, selon lui, participe à l'amélioration de l'offre privée, en matière d'éducation,



dans le pays. «*Près de 30% de nos élèves sont dans le privé. L'école internationale chinoise nous garantit une meilleure qualité des infrastructures et une meilleure qualité des apprentissages*», a déclaré le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'érection de cette école est tombée à pic, a-t-il poursuivi, car le gouvernement s'emploie à offrir à la jeunesse congolaise une formation qui lui ouvre les portes

L'école internationale chinoise inaugurée du monde. Le fait d'apporter quelque chose d'un système éducatif étranger n'enlève pas à l'enseignement au Congo la pertinence de ses programmes, a indiqué le ministre de tutelle. «*Nos amis chinois ont travaillé avec les cadres de l'Institut national de recherche et d'actions pédagogiques dans le cadre des enseignements relatifs au programme congolais qui seront dispensés dans cette école*», a-t-il fait savoir.

Rominique Makaya

## Des réactions diverses à travers le monde

Nombre de personnalités dans le monde, outre des dirigeants de grandes puissances et du continent africain, ont salué la mémoire de l'ancien président de la République française (de 1995 à 2007), décédé le 26 septembre en France, à l'âge de 86 ans.

**Charles Michel**, Premier ministre belge et futur président du Conseil européen: «*La France et l'Europe perdent une figure majeure qui aura marqué l'histoire politique de ces dernières décennies. Je retiens de Jacques Chirac le courage d'avoir reconnu la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs au cours de l'occupation de la France par l'Allemagne nazie. Sa défense du «oui» dans le référendum de 2005 sur la Constitution européenne témoigne aussi d'un engagement prononcé en faveur d'une Europe plus solide*»;

**Vladimir Poutine**, le président russe: «*Jacques Chirac a acquis le respect mérité de ses compatriotes et une haute autorité internationale en tant que dirigeant sage et visionnaire ayant toujours défendu les intérêts de son pays*».

**Marcelo Rebelo de Sousa**, président portugais: «*Jacques Chirac a toujours été très chaleureux avec les communautés portugaises de France, à la fois en tant que maire de Paris, Premier ministre et président de la République française*».

**Tony Blair**, ancien Premier ministre britannique: «*En dépit de nos différends de temps à autre, il fut toujours et sans faillir aimable, généreux (...). Nous avons œuvré étroitement (...) pour assurer que l'élargissement de l'Europe se produise de façon à intégrer l'est et l'ouest*».

**Pedro Sanchez**, le chef du gouvernement espagnol: «*Comme Premier ministre, maire de Paris et président de la République française, disparaît un dirigeant qui a imprimé sa marque sur la politique européenne*».

**Mark Rutte**, le Premier ministre des Pays-Bas: «*Jacques Chirac était un homme politique d'une grande stature qui, au cours de sa longue carrière, a apporté beaucoup à la France, à l'Europe et aux relations entre nos deux pays. Un grand merci des Pays-Bas*».

**Antonio Guterres**, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, -a déclaré: «*Jacques Chirac a été vraiment un pionnier dans la lutte contre le changement climatique en mettant, il y a déjà longtemps, le climat au centre de l'agenda international. La France a perdu un grand homme d'Etat, totalement dévoué à la démocratie et à la coopération internationale et je lui rends hommage*».

**Mario Draghi**, le président de la Banque centrale européenne: «*Je sais à quel point les Français se sentaient proches de lui. L'ancien président de la République française incarnait les valeurs européennes de culture, de tolérance et de démocratie*».

## Des dirigeants africains ne sont pas restés en marge

Premier chef d'Etat du continent à avoir réagi à la mort de Jacques Chirac «*l'Africain*», **Denis Sassou N'Guesso** du Congo a déclaré: «*Je suis vraiment bouleversé par la nouvelle et je dois aussi dire que Jacques Chirac, c'était un ami personnel, un ami du Congo et de l'Afrique... Je l'affirme très fort (...). Il avait une relation sincère, des rapports de respect d'amitié, de courtoisie avec les chefs d'Etat et des relations directes avec les peuples d'Afrique...*».

**Ali Bongo Ondimba**, le président du Gabon: «*Le grand ami du Gabon. Un amoureux sincère de l'Afrique. Il a été pour moi, plus qu'un ami, un père spirituel dont je n'oublierai jamais la bienveillance*».

**Idriss Deby Itno**, le président tchadien: «*Je salue la mémoire de ce grand homme d'Etat qui a beaucoup œuvré au raffermissement des relations entre la France et le Tchad*».

**Mohammed VI**, le roi du Maroc, a de son côté salué la mémoire d'un grand homme d'Etat: «*Le Maroc gardera précieusement le souvenir d'un grand ami qui a activement contribué à la consolidation des relations d'amitié entre nos deux peuples en les érigeant en un partenariat d'exception*».

**Macky Sall**, le président du Sénégal: «*La France et le monde entier viennent de perdre un grand homme d'Etat avec la disparition du président Jacques Chirac*».

**Felix Tshisekedi**, le président de la RDC: «*C'était un ami, un vrai ami de la République démocratique du Congo et de l'Afrique*».

**Andry Rajoelina**, le président de Madagascar: «*Venu à Madagascar en visite d'Etat en 2005, il a œuvré pour des relations prospères entre nos pays, que son âme repose en paix*».

Guy-Gervais Kitina avec AFP

## COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

## Le Congo plaide aux Nations unies pour des financements innovants

Lors de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle tenue en marge de la 74<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU, le Premier ministre, Clément Mouamba, a appelé à la mobilisation pour trouver des solutions idoines de financer cette initiative salvatrice de santé.

Le Plan national de développement sanitaire 2018-2022 du Congo fait de l'atteinte de la couverture maladie universelle une de ses priorités. Le pays déploie des efforts dans ce sens à travers plusieurs initiatives. « *Le gouvernement a engagé la revitalisation de cinquante-deux districts sanitaires. L'on a, depuis quelques années, la gratuité de la prise en charge de plusieurs affections notamment le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme chez les enfants et les femmes enceintes* », a déclaré le Premier ministre Clément Mouamba. Le chef du gouvernement a, par ailleurs, évoqué la mise en place de la centrale d'achat des médicaments essentiels et autres produits de santé ainsi que la politique intensive de formation de plus de trois mille médecins. Il faut préciser que la revita-



Le Premier ministre, Clément Mouamba, faisant son plaidoyer aux Nations unies

lisation de cinquante-deux districts sanitaires est une manière pour le gouvernement de garantir à tous l'accès aux soins de santé primaire de qualité, assurant ainsi la protection

financière de la population vulnérable dont les dépenses de ménage sont majoritairement consacrées à sa prise en charge sanitaire. Il y a quelques mois, les membres du comité natio-

nal consultatif du travail ont planché sur l'effectivité de l'assurance maladie universelle. « *L'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle permettra, entre autres,*

*de réduire la contribution directe des ménages aux dépenses de santé qui est actuellement de 32%, largement au-dessus de la norme recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (15-20%)* », avait fait savoir la ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo. Malgré les avancées enregistrées, le Premier ministre a reconnu que les défis importants restent à relever en matière de couverture sanitaire universelle. C'est pour cela qu'il a fait un plaidoyer afin de trouver des solutions idoines aux financements innovants qui permettra aussi de lutter contre les faux médicaments, contribuera à la formation et au renforcement des capacités en matière de santé.

**Rominique Makaya**

## AVORTEMENTS CLANDESTINS

## L'association Avenir Nepad invite le gouvernement à réglementer le phénomène

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale du droit à l'avortement, le 28 septembre de chaque année, l'organisation non gouvernementale a demandé aux pouvoirs publics d'adopter une loi en la matière conformément à certains instruments juridiques internationaux que le pays a signés et ratifiés.



Les membres de l'association Avenir Nepad lors de la conférence de presse

Au cours d'une conférence de presse animée le 27 septembre, à Brazzaville, Avenir Nepad a exprimé son indignation contre le non-respect des droits de certaines femmes. Ornaël Mikaël Djembo, chargé de programme au sein de cette association, a rappelé que sur le plan régional et international, le Congo a signé et ratifié un certain nombre d'instruments juridiques, notamment la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relative aux droits des femmes en Afrique, communément appelée protocole de Maputo. Malheureusement, a-t-il déploré, certaines lois nationales ne cadrent pas avec cette exigence internationale. Les juristes savent que les lois in-

ternationales sont au-dessus des lois nationales mais nous constatons que les droits de certaines femmes ne sont pas respectés. L'article 14 du protocole de Maputo, par exemple, stipule : « *Protéger les droits des femmes, particulièrement en autorisant l'avortement médicalisé, en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste et lorsque la grossesse met en danger la santé mentale et physique de la mère ou la vie de la mère ou du fœtus* », a-t-il précisé. Reconnaisant le fait que chaque société possède ses us et coutumes, l'association Avenir Nepad souhaite que les lois s'adaptent à la réalité puisque les avortements clandestins continuent de faire des dégâts, estimant

qu'il est temps que le phénomène soit cadré afin d'éviter ses conséquences néfastes. A cet effet, elle plaide pour une harmonisation des instruments juridiques nationaux avec les engagements pris sur le plan régional et international en matière d'avortement. « *Nous voulons que le gouvernement améliore l'accès à l'information et aux services liés à la planification familiale ainsi que la promotion des instruments juridiques existants en matière des droits de la femme. La population doit être libre de décider sur la question car il y a certaines circonstances qui nécessitent l'avortement* », a conclu Ornaël Mikaël Djembo.

**Rude Ngoma (stagiaire)**

## JU JITSU

## Me Manassé Ngangoué s'insurge contre la léthargie de la fédération

L'ancien secrétaire général de la Fédération congolaise de ju jitsu et self défense (Fécoju-self) entre 2014 et 2016 invite les gestionnaires du sport congolais à trouver une solution à la crise qui secoue cette structure.

« *Je ne serai pas diplomatique dans mes propos, car nous avons assez gardé le calme. La crise que traverse le ju jitsu aujourd'hui depuis plus d'un an et demi, avec deux présidents à la tête d'une même structure, ralentit la machine et fait perdre la confiance des pratiquants de ce sport auprès des autorités fédérales et du ministère* », a fustigé Me Manassé Ngangoué.



Me Manassé Ngangoué

En effet, depuis plus d'une année, l'instabilité règne à la Fécoju-self et les athlètes sont les principaux perdants puisqu'aucune activité officielle de ju jitsu n'est organisée jusqu'à ce jour. La cause, un prétendu détournement de fonds et l'incompréhension entre le ministère des Sports et ladite fédération, concernant l'application des notes administratives. L'ancien secrétaire général estime qu'il existe un réseau mafieux entre le bureau sortant et quelques cadres du ministère des Sports et de l'éducation physique. Selon lui, c'est ce réseau qui aurait détourné les fonds alloués à la fédération pour son fonctionnement, précisément les vingt-six millions qui seraient portés disparus jusqu'aujourd'hui. Me Manassé Ngangoué pense que la tenue d'une assemblée générale libre et crédible, où tout candidat éligible et membre votant recevra légalement des documents selon les textes qui régissent la Fécoju-self, reste la seule issue à cette crise qui paralyse le ju jitsu congolais.

**R.Ng.**

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

# Une lourde peine pour l'Afrique

En raison de l'acidification des océans, les stocks de poissons sur le continent pourront diminuer de près de 40%, estime le dernier rapport du Groupe international des experts sur le climat (Giec), publié le 25 septembre, à Monaco.

Les conclusions du rapport sur les océans et sur les zones gelées terrestres sont inquiétantes. Sur le continent africain, les conséquences sont très concrètes, notamment pour les pêcheurs. « L'Afrique va subir une importante baisse de la nourriture des poissons, le phytoplancton, dans les eaux tropicales. Cela aura un impact sur les stocks de poissons qui pourraient diminuer de près de 40% », selon les spécialistes.

Les océans ont absorbé environ un quart des émissions de gaz à effet de serre générées par les humains, avec des conséquences palpables : un niveau des mers et des océans qui monte deux fois plus vite, tout en se réchauffant. Autrement dit, les eaux s'acidifient, produisant de moins en moins d'oxygène et de poissons.

Selon Ludovic Frère-Escoffier, responsable du programme « Vie des océans » pour WWF France, cette baisse importante des stocks de poissons va déstabiliser l'économie des pays côtiers d'Afrique, d'autant plus que, comme il le rappelle, certaines régions souffrent déjà de la surpêche, que ce soit en raison de l'exploitation illégale des océans par des pays riches, mais aussi parce qu'il y a finalement trop de petits pêcheurs. Les auteurs de ce document ont épluché une longue liste d'impacts dévastateurs, à commencer par le

sort de la population vivant dans l'ensemble des zones côtières basses de la planète. L'augmentation du niveau moyen et extrême de la mer, parallèlement au réchauffement de l'océan et à l'acidification, devrait exacerber les risques pour les habitants de ces zones.

Aujourd'hui, six cent quatre-vingts millions de personnes vivent dans des régions côtières à basse altitude, ce qui représente près de 10% de la population du globe. Ce chiffre devrait atteindre le milliard en 2050. Six cent soixante-dix millions de personnes habitent dans des régions de haute montagne, là encore, près de 10% de l'humanité. Leur nombre devrait atteindre entre sept cent quarante-huit millions d'ici à 2050.

## Les habitants des régions montagneuses menacés

A côté de cela, il faut ajouter les soixante-cinq millions d'habitants des petits Etats insulaires et les quatre millions des régions arctiques. Toutes ces personnes vont être touchées par le réchauffement des océans et de la cryosphère, à des degrés divers.

En attendant, les conséquences sont prévisibles pour les habitants des régions montagneuses qui « sont de plus en plus exposés aux aléas et à la diminution de l'eau disponible ».

La hausse du niveau de la mer a de multiples conséquences. Selon le document, les glaciers, la neige, la glace et le pergélisol sont en déclin et continueront de l'être. D'après les projections, ce recul devrait accroître les risques pour la population, par exemple les aléas tels que les glissements de terrain, les avalanches et les inondations. A cet effet, des zones entières vont devenir inhabitables, car une grande partie des côtes de l'Afrique est faite de sable, donc très vulnérable.

Cependant, le niveau des mers a augmenté 2,5 fois plus vite au début du XXI<sup>e</sup> siècle qu'au XX<sup>e</sup>, et va continuer à s'accroître principalement en raison du rétrécissement des calottes glaciaires. Cette hausse pourrait atteindre 30 à 60 cm environ d'ici à 2100 et ce, même si les émissions de gaz à effet de serre sont fortement réduites et si le réchauffement planétaire est limité à une valeur bien

en dessous de deux degrés Celsius, mais environ 60 à 110 cm si ces émissions continuent d'augmenter fortement.

## Nécessité d'adopter des politiques climatiques ambitieuses

Le changement climatique entraîne aussi une augmentation des vagues de chaleur en mer qui pourrait être multipliée par cinquante à l'origine des cyclones et des ouragans. De plus, cette situation pèse déjà lourd sur les océans et les glaces. Les deux calottes glaciaires de la planète, en Antarctique et au Groenland, ont perdu en moyenne quatre cent trente milliards de tonnes chaque année, depuis 2006, devenant la principale source de la hausse du niveau des océans. Dans le même temps, les glaciers, dont dépendent plus de deux milliards de personnes pour l'eau douce, rétrécissent aussi.

Malgré cet état alarmant de la planète, les experts estiment qu'il est encore temps de réagir. Pour « maintenir le réchauffement planétaire nettement en dessous de deux degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels », ils plaident donc pour « des transitions sans précédent dans tous les secteurs de la société » et surtout l'adoption de politiques climatiques ambitieuses indispensables à la concrétisation de l'Accord de Paris signé en 2015. « Plus nous agissons rapidement et de manière décisive, plus nous serons en mesure de faire face aux changements inévitables, de gérer les risques, d'améliorer nos vies et d'assurer la durabilité des écosystèmes et de la population du monde entier – aujourd'hui comme demain », a prévenu Debra Roberts, co-présidente du groupe de travail II du Giec.

Josiane Mambou Loukoula

## SOUDAN

## Khartoum ferme ses frontières avec la Libye et la Centrafrique

**Pour des raisons de sécurité, le Soudan a officiellement fermé ses frontières nord, avec la Libye, et sud, avec la Centrafrique. C'est la première mesure du genre prise par les nouvelles autorités soudanaises depuis la chute en avril du président Omar el-Béchir.**

C'est officiel, le gouvernement soudanais a fermé ses frontières avec deux de ses voisins. « Le Conseil souverain, au cours d'une réunion avec le gouvernement local du Darfour-Sud, a ordonné la fermeture des frontières avec la Libye et la Centrafrique en raison de la menace qu'elles représentent pour la sécurité et l'économie du Soudan », a indiqué cette instance.

La raison principale de cette décision c'est l'instabilité dans les deux pays minés par des conflits internes qui peinent à être résolus. C'est la première fois qu'une telle mesure est prise par les autorités soudanaises depuis le départ de Omar El Béchir. Les frontières avec ces pays sont poreuses et les milices armées qui y sont traquées se servent souvent du Soudan comme base arrière. Des rebelles du Darfour sont passés en Libye pour renforcer leurs capacités militaires, certains intégrant les forces de l'homme fort de l'est libyen, Khalifa Haftar.

Le conflit au Darfour avait été déclenché par des affrontements entre forces gouvernementales et des rebelles issus de minorités

ethniques et s'estimant marginalisés par le pouvoir à Khartoum. Les violences ont baissé ces dernières années au Darfour mais il est fait état du passage vers la Libye de migrants provenant de pays africains à travers cette région vaste et aride.

Le Soudan est un carrefour clé pour les routes migratoires qui connectent l'Afrique de l'est et l'Afrique de l'ouest à la Méditerranée et à l'Europe. A partir de ce pays, les migrants rejoignent la Libye ou l'Egypte, d'où ils entrent en contact avec des passeurs qui les entassent sur des embarcations de fortune avant une périlleuse traversée en mer Méditerranée, en direction de l'Europe.

Noël Ndong

## AFRIQUE/ETATS-UNIS

## John J. Sullivan explique la stratégie d'investissement de son pays

**Le sous-secrétaire d'état américain a organisé, en marge de la 74e Assemblée générale de l'ONU, à New York, une table ronde avec les chefs de la diplomatie des pays africains sur l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements en Afrique.**

Le chef de la diplomatie américaine adjoint a réuni les ministres des Affaires étrangères et de hauts responsables de l'Angola, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Kenya, du Sénégal et d'Afrique du Sud, ainsi que des administrations publiques américaines, dont la sous-secrétaire au Commerce, Karen Dunn Kelley; l'administrateur de l'Usaid, Mark Green; la présidente-directrice gé-

nérale de la banque Exim, Kimberly Reed; le président-directeur général par intérim de l'Opic (Société des investissements privés à l'étranger), David Bohigian; le secrétaire d'Etat adjoint à la croissance économique, à l'énergie et à l'environnement, Keith Krach; et le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires africaines, Tibor Nagy.

La rencontre a porté sur les échanges commerciaux et les investissements entre les États-Unis et l'Afrique. Les participants ont donné leurs points de vue respectifs sur les possibilités d'investissements dans les secteurs de l'énergie, des transports, des services bancaires, des technologies de l'information et de la communication, des infrastructures.

John Sullivan a expliqué la manière dont les pouvoirs publics américains

réalisent la stratégie de l'administration pour l'Afrique et comment œuvrent-ils pour renforcer les liens commerciaux entre les deux parties. Il a aussi évoqué l'initiative « Prosper Africa », qui rassemble un large éventail de ressources publiques américaines pour accroître les échanges commerciaux et les investissements dans les deux sens. Les responsables américains ont également donné un aperçu de la future société de financement du développement international de leur pays qui devrait être lancée en fin d'année pour accroître les investissements en Afrique.

Le sous-secrétaire d'Etat adjoint, John Sullivan J., a confirmé l'engagement de son pays vis-à-vis des partenaires africains.

N.Nd.

## Afro Glam's



COIFFURES

TRESSSES  
TISSAGES  
TEINTURES  
DEFRISAGES  
SHAMPOING  
COUPES BARBES  
COUPES HOMMES  
COIFFURES DAMES  
SOINS CHEVEUX  
NATUREL ET DEFRISÉ...

SOINS

MAKE UP  
MANICURE  
PEDICURE...

HORAIRES D'OUVERTURE: LUNDI - SAMEDI 9H à 20H et DIMANCHE 14H à 20H

Nos Offres du mois

<p style="font-size: 0.8em;">Pose vernis mains</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">1500 F</p>	<p style="font-size: 0.8em;">Coiffure homme Noir adulte</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">1000 F</p>	<p style="font-size: 0.8em;">Coiffure homme Europeen</p> <p style="font-weight: bold; font-size: 1.2em;">2000 F</p>
---	--	---

Pour toutes prestations Supérieures à 5000F cfa OBTENEZ 20% de réduction de MANICURE OU PEDICURE VALABLE UNIQUEMENT DU LUNDI AU JEUDI

Adresse: Avenue Pemba après la boulangerie Km4 CEG 05 Février 1979 Pointe - Noire / Rép. du Congo

Contacts: +242 05 300 95 16 +242 06 415 95 66

E-mail: afroglams19@gmail.com

## SECTEUR PRIVÉ

## Les PME vont bénéficier des subventions de l'État congolais

Une mission de supervision de la Banque mondiale, conduite par son expert principal, Lorenzo Bertolini, a séjourné à Brazzaville, pour aider le gouvernement à lancer l'opération dans le délai.

Au cours des rencontres avec la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), Yvonne Adélaïde Mougany, le 27 septembre, puis le cabinet du ministre de l'Économie, de l'industrie et du portefeuille public, le 28 septembre, la délégation de la Banque mondiale a rappelé le but de sa mission et les prochaines étapes.

L'institution de Bretton Woods finance au Congo un Projet d'appui au développement des entreprises et à la compétitivité (Padec), lancé en juin dernier.

Selon le coordonnateur de ce projet, Benoît Ngayou, les opérateurs de la Banque mondiale sont donc venus pour impulser l'initiative et surtout insister sur l'amélioration du climat des affaires.

« Il y aura prochainement un atelier de lancement avec le concours de la ministre des Petites et moyennes entreprises,



Yvonne Adélaïde Mougany présidant la séance de travail

de l'artisanat et du secteur privé. Nous allons aussi examiner la question avec les structures sous-tutelle en vue d'affiner la réflexion telle que proposée au niveau des opérateurs de la Banque mondiale », a signifié Benoît Ngayou, ajoutant que la décision de démarrage incombe

aux autorités congolaises.

Financé à hauteur de près de quatorze milliards francs CFA, le Padec est prévu pour une durée de quatre ans. Celui-ci repose sur deux composantes : l'amélioration du climat des affaires à travers un comité interministériel et l'appui aux PME grâce

aux deux instruments, à savoir le plan d'affaires et le fonds d'appui au développement des entreprises.

Enfin, les localités pilotes de l'exécution du Padec sont notamment Pointe-Noire, Brazzaville et Ouesso. D'après les informations, ce corridor

de croissance abrite les plus grandes agglomérations du pays, où l'essentiel de l'activité économique est localisée avec des effets d'entraînement sur les départements de la Likouala, la Cuvette ouest et la Lékoumou.

**Fiacre Kombo et Dominique Mpambo (stagiaire)**

## INVESTISSEMENT

## La Badea mise sur le secteur de la construction au Congo



Le directeur général de la Badea, Sidi Ould Tah

Le directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea), Sidi Ould Tah, a annoncé le 27 septembre à Brazzaville, à l'issue d'une audience avec le président, Denis Sassou N'Gusso, l'intention de sa structure d'investir au Congo dans le domaine de la construction.

**« Le projet de diversification de l'économie congolaise arrive à point nommé parce qu'il reste une priorité sur la table du gouvernement, pour l'appui à la moyenne entreprise. Notre choix reste fixé sur le domaine de la construction »**

« Le projet de diversification de l'économie congolaise arrive à point nommé parce qu'il reste une priorité sur la table du gouvernement, pour l'appui à la moyenne entreprise. Notre choix reste fixé sur le domaine de la construction », a-t-il déclaré.

Partenaire du Congo, la Badea a financé les travaux de rénovation de l'hôpital Mère et enfant Blanche-Gomes à Brazzaville, à hauteur de 26,2 millions de dollars, soit plus de treize milliards francs CFA.

La Rédaction

## STATISTIQUE NATIONALE

## Le gouvernement appelé à fournir des efforts pour des données fiables

L'invite a été lancée par le Fonds monétaire international (FMI) qui soutient la République du Congo dans la production des informations statistiques et financières, en lien avec les directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Deux missions d'assistance technique du FMI séjournent à Brazzaville depuis quelques jours, dont une de ses experts du Centre régional d'assistance technique et une autre venue du siège mondial, à Washington.

Au sortir d'une séance de travail avec le ministre congolais des Finances et du budget, Calixte Nganongo, le 26 septembre, l'un des économistes, Gregory Legoff, a dressé le constat du système statistique

**« Il y a effort à faire. C'est pourquoi, j'ai conduit une formation cette semaine sur des indicateurs à court terme, des indicateurs conjoncturels pour mesurer l'activité économique tous les mois ou tous les trimestres (...) Ce sont des choses qui nécessitent un peu de moyens, mais simplement un effort de coordination et d'accord entre les différentes institutions »**

national confronté à un problème de personnalité, de financement et de coordination des activités de production des données.

Pour ce cadre du département statistique du FMI, le manque de coopération entre les différents ministères empêche l'Institut national de la statistique (INS) de faire son travail. De ce fait, la structure peine à produire les données de qualité, facilement accessibles pour les Congolais et les utilisateurs extérieurs en vue d'une meilleure compréhension de l'économie locale, en l'occurrence les comptes nationaux et les chiffres sur les prix.

« Il y a effort à faire. C'est pourquoi, j'ai conduit une formation cette semaine sur des indicateurs à court terme, des indicateurs conjoncturels pour mesurer l'activité économique tous les mois ou tous les trimestres (...) Ce sont des choses qui nécessitent un peu de moyens, mais simplement un effort de coordination et d'accord entre les différentes institutions », a estimé Gregory Legoff.

En matière de programme,

l'INS est en recherche de financement depuis deux ans pour réaliser le cinquième recensement général de la population et de l'habitat, de même que le recensement général des entreprises, l'enquête auprès des ménages et l'enquête sur la consommation.

Pour le bureau régional d'assistance technique, l'une des priorités c'est d'encourager le gouvernement congolais à améliorer le tableau des opérations des finances de l'État (Tofe), qui permet de mesurer l'action de l'État et de déterminer son besoin de financement.

« Nous avons aidé le pays à transposer toutes les directives communautaires depuis l'an dernier. Cette mission conjointe du FMI et Afristac vient pour réaliser un diagnostic sur les statistiques, appuyer l'équipe du ministère à améliorer le tofe, afin de favoriser la migration du pays vers un nouveau tofe », a indiqué Francis Gahizi, le conseiller régional résident en statistiques des finances publiques.

F.K.

## HYDROCARBURES

## Total rassure sur ses activités au Congo

Le directeur général de la société pétrolière, Martin Deffontaines, a indiqué qu'il y a un équilibre entre l'offre et la demande malgré la volatilité du marché.



Martin Deffontaines et Calixte Nganongo

Le patron de Total E&P Congo a été reçu à Brazzaville, le 26 septembre, par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo. Les deux hommes ont évoqué le contexte économique local et international, puis les questions pétrolières. Total E&P est un acteur important du tissu industriel du pays, a souligné son directeur général, ce qui explique les étroites relations avec les autorités. « *Le contexte économique international est un peu compliqué en ce moment puisqu'on a vu qu'il y a eu pas mal de tensions, notamment dans le détroit d'Ormuz et dans les raffineries. On a aussi vu que le Brent n'a pas forcément réagi à la hausse...* », a-t-il indiqué.

Le prix du Brent est aujourd'hui à soixante dollars. Une situation stable mais qui exige de la prudence, a signifié Martin Deffontaines. « *Je pense que dans le futur, il faut rester prudent sur les estimations et que le Brent ne reverra peut-être plus à court terme les valeurs qu'on a pu lui connaître vers les années 2014* », a averti Martin Deffontaines.

Fiacre Kombo

## GESTION DU SPECTRE DES FRÉQUENCES

## Un séminaire régional s'ouvre aujourd'hui à Brazzaville

A l'initiative de l'Union internationale des télécommunications (UIT) avec l'appui de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce) en République du Congo, une centaine d'experts en gestion du spectre des fréquences des pays de l'espace francophone africain sera formée à l'utilisation du SMS4DC, un logiciel développé par le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT.

Le séminaire régional de formation sur la notification des assignations de fréquences et l'utilisation du logiciel de gestion de fréquences dans les pays en développement (SMS4DC) va se tenir du 30 septembre au 4 octobre au siège de l'Arpce. A travers ce rendez-vous dont les travaux seront dirigés par Yves Castanou, directeur général de l'Arpce, en présence du représentant de l'UIT-Afrique centrale, Jean-Jacques Massima-Landji, l'UIT entend apporter de nouveaux outils capables de soutenir les pays en développement dans la gestion du spectre de fréquences.

Le SMS4DC est un programme informatisé de gestion du spectre mis à la disposition des pays en développement. Il facilite la gestion des actions aussi cruciales en lien avec les processus d'assignation et de notification des fréquences radioélectriques. Peu coûteux, ce logiciel est extrêmement complexe avec de nombreuses caractéristiques et de nombreuses fonctions techniques

qui nécessitent une initiation préalable.

Selon un communiqué de presse de l'Arpce qui cite son directeur des ressources en fréquences, Benjamin Mouandza, « *les assises de Brazzaville tombent ainsi à point nommé. Les participants au séminaire saisiront la meilleure opportunité pour harmoniser, au niveau du continent africain, les politiques en matière de gestion du spectre des fréquences sur la base des meilleures pratiques internationales* ».

Parmi ces bonnes pratiques, le document souligne l'attribution des licences, le traitement des interférences nuisibles, la tarification, la notification, mais aussi la gestion des tableaux nationaux d'attribution des fréquences, afin de les rendre disponibles pour le haut débit large bande en Afrique.

L'initiative de l'UIT de tenir ce séminaire à Brazzaville conforte l'Arpce dans son engagement à favoriser l'avancement des télécommunications

en Afrique, en général, et au Congo, en particulier. Le but étant de promouvoir l'accès de la population aux technologies numériques actuelles et à venir.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'initiative Politique et régulation pour l'Afrique digitale qui est une initiative conjointe de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'UIT.

« *Elle permet de rendre disponible, sur le continent africain, l'accès universel et abordable à l'internet haut débit large bande, en facilitant l'utilisation efficace du spectre des fréquences* », a indiqué Benjamin Mouandza, dans le même document.

Le but ultime est de tirer parti des avantages de la numérisation en abordant les différentes dimensions de l'offre et de la demande de l'accès haut débit tout en renforçant les capacités des États membres de l'Union africaine dans le domaine de la gouvernance de l'internet.

Quentin Loubou

## LE FAIT DU JOUR

## Tous pro quelque chose

Voyons comment les médias et ceux qui y exercent leur métier de journaliste ont fini par conditionner notre façon d'apprécier les événements qui se déroulent sous nos yeux; comment nous ont-ils tous presque sensiblement convertis. A commencer par le choix qu'ils font de tout considérer en fonction de leur propre perception de la réalité, de leurs intérêts. Ils sont si puissants, les médias, que la société humaine, à force de les suivre, est devenue un monde fortement étiqueté.

Essayons d'y comprendre quelque chose. Connaissez-vous l'identité de ces hommes et ces femmes, en colère, qui battent le macadam dans les rues de Hong-Kong depuis de longues semaines; que la police charge de temps en temps lorsqu'elle es-

time que ces derniers pourraient, si elle n'y prend garde, contrevenir à l'ordre public? Ce sont des manifestants pro démocratie qui défendent leurs libertés. Les autorités hongkongaises et de Chine continentale sont, quant à elles, convaincues qu'une main externe, venue de loin, attise le feu pour des raisons inavouées.

Savez-vous seulement comment appelle-t-on ceux et celles qui à dates variables, expriment leur colère ou leur désarroi en écumant les grand-places à Istanbul, Taïpei, Moscou ou Téhéran? Ce sont des manifestants pro européens qui réclament plus de liberté et de démocratie. Pour le cas de Taïpei, la pression vise Beijing; pour les trois autres capitales citées plus haut, elle l'est à l'égard de leurs gouvernements respectifs, lesquels n'hésitent

pas à montrer du doigt l'Occident manipulateur.

Avez-vous à l'esprit le bon mot pour nommer les manifestants qui, à Paris et dans d'autres grandes villes françaises, avaient, dans un passé tout à fait récent, allumé du feu dans les rues pour dire leur colère, se chauffer, incendier et dégrader les biens publics, faucher forces de l'ordre, journalistes et autres infortunés? C'étaient des personnes mobilisées pour exiger plus de justice dans un État de droit qui leur en reconnaîtrait de moins en moins depuis des décennies. La couleur du gilet qu'ils portaient pour l'occasion les a faits identifier comme des gilets jaunes.

Que dire de ces esprits un peu retors quand on parle protection de l'environnement, changement

climatique ou réchauffement de la planète? Ce sont d'indécrottables climato-sceptiques que le tribunal du mieux vivre dans un monde débarrassé de pollutions malheureusement peine à condamner du fait d'imbrications politico-économico-diplomatiques à l'échelle planétaire. Parce que dit-on, le deal sur l'environnement est aussi affaire de gros sous.

Enfin, êtes-vous pour la sortie de la Grande-Bretagne de l'Europe des 28 ou bien militez-vous pour son maintien dans cette grande famille en perpétuelle construction? Vous le saurez en écoutant dire de vous que vous êtes pro ou anti-Brexit. Pas mal vraiment les étiquettes. Surtout grâce à la presse, aux médias qui en sont des inventeurs à la fois ingénieurs et imbattables.

Gankama N'Siah

**IMPORTANT DISTRIBUTEUR DE MATERIEL INDUSTRIEL ET ELECTRIQUE**

RECHERCHE

**VENDEUR COMPTOIR**

Placé dans l'organigramme sous la responsabilité du Directeur Commercial, le candidat aura la charge d'accueillir les clients et de vendre les produits des marques que la société représente.

**I. Description du poste**

- Accueillir les clients au comptoir du magasin et les renseigner
- Vendre des produits en mettant en valeur leurs aspects techniques
- Gérer les commandes des clients
- Assurer la facturation aux clients et participer à la clôture de la caisse
- Organiser la présentation des produits dans le showroom
- Aider et informer les clients dans le cadre du service après-vente

**II. Qualifications et aptitudes****1. Diplôme requis**

Bac+2 ou licence commerciale en vente- techniques commerciales- actions commerciales

**2. Postes précédents**

Vendeur

Technico-commercial

**3. Expérience professionnelle souhaitée**

Deux ans au minimum

**4. Qualités requises**

- Avoir une double compétence : technique d'une part, car il faut connaître les caractéristiques techniques de chaque produit. Et, d'autre part, commercial afin d'identifier les besoins de sa clientèle et l'informer de manière pertinente
- Avoir une écoute active, être relationnel, avoir un esprit de curiosité ainsi qu'un bon sens de l'organisation, s'informer des évolutions techniques des produits de l'entreprise, s'informer des évolutions du marché et de la concurrence
- Connaître l'outil informatique (Excel- Word- Logiciel Sage)
- Être titulaire d'un permis de conduire catégorie B

**III. Contact - rémunération - lieu**

- 1- Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : [recrutementindustrie46@gmail.com](mailto:recrutementindustrie46@gmail.com) ou encore déposer vos dossiers au bureau des Dépêches de Brazzaville à Pointe-Noire vers la radio Pointe-Noire
- 2- La rémunération sera à la hauteur de la compétence du candidat
- 3- Dernier délai de transmission des CV : le 15 octobre 2019
- 4- Lieu de travail : Pointe-Noire – République du Congo

**NECROLOGIE**

M. Jacques Gambou, directeur de cabinet du ministre des Sports, a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de son épouse, Mme Emilie Gambou, née Mossibi, survenu le mardi 24 septembre 2019, au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Mvoula n° 2157, quartier Batignolles, derrière la pharmacie Djager

Sandrine Atipo, Véronique Adouki, agents Télé congolais; le colonel Mvoula Imono Mbani Alaska; les familles Adouki et Mvoula Imono annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite fille Divine Marie Véronique Mvoula survenu le mercredi 18 septembre 2019 au CHU de Brazzaville

Le deuil se tient au n°237 de la rue Bandzas, vers chez le général Ndengue

Le programme des obsèques se présente ainsi qu'il suit :

**Mardi 1er octobre**

- 9h00 : levée de corps à la morgue du CHU;
- 10h00 : recueillement au domicile familial;
- 11h00 : messe en l'église Sainte-Marie de Ouenzé;
- 13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



**Vous venez de perdre un être cher  
et vous souhaitez utiliser notre quotidien  
pour le faire savoir à vos proches**

*Une équipe de professionnels est à votre disposition*

E-mail: [regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)

84, bd Denis Sassou N'Gouesso Immeuble  
les Manguiers (Mpila), Brazzaville

**GROUPE YANNICK**

Recherche des agents de sécurité. Dossier à fournir :  
-CV  
-Demande manuscrite  
Tel : 06 402 81 81  
Dernier délai : mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019. Adresse: 2549, rue Charles -Foucault, en face de l'hôtel Marina.

**COMMUNIQUE**

BOURSES D'ÉTUDES DISPONIBLES POUR DES GRANDES ÉCOLES PRIVÉES AU MAROC ET AU SÉNÉGAL.

DÉPÔT DE DOSSIERS

DU 24/09/2019 AU 10/10/2019.

TÉL : +242 06900 00 01

**OFFRE DE VENTE DE VÉHICULES**

L'ambassade de la République fédérative du Brésil à Brazzaville, République du Congo, vend les véhicules suivants :

1-Véhicule marque Camry, année 2008, couleur grise métallique, 5 places (passagers), prix minimum de la vente trois millions quatre cent quatorze mille (3 414 000) FCFA et

2-Véhicule marque Suzuki bus, année 2008, couleur beige, 8 places, prix minimum de la vente deux millions deux cent soixante-seize mille (2 276 000).

Les intéressés pourront voir les véhicules, en offrant la proposition d'achat dans une enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

Ambassade du Brésil, avenue Nelson-Mandela C/MFOA / Brazzaville



MINISTÈRE DES POSTES,  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET DE L'ÉCONOMIE  
NUMÉRIQUE



Organise

# le PRIX de 'Innovation Numérique

Associé au programme



Seeds  
for the  
Future 2019



de HUAWEI

▶ Jeunes entre 18 et 29 ans;

▶ Vous avez des projets

innovants dans le numérique

▶ **Inscription**

[www.postetelecom.gouv.cg](http://www.postetelecom.gouv.cg)

e-gouv

e-citoyen

e-business

Candidatez avant le 29 Septembre 2019



📍 Boulevard Denis Sassou N'Guesso | Ref. CFAO

☎ +24206.562.79.22 | 06.6214598

🌐 <https://prix-innovation.dgden.cg>

## KOUILOU

## Le conseil départemental s'engage à soutenir les prestataires de l'enseignement et de la santé

L'assemblée locale a pris l'engagement le 26 septembre, à Loango, par la voix de son président, Alexandre Mabiala, à l'occasion de la clôture des travaux de sa septième session ordinaire, ouverte le 17 septembre.

La rentrée scolaire qui pointe à l'horizon n'a pas laissé indifférents les conseillers départementaux du Kouilou, qui tiennent à son effectivité dans toutes les localités. Aussi le bureau exécutif a-t-il pris l'engagement d'encourager les enseignants bénévoles à être à leurs postes de travail dès le premier jour.

« Le conseil départemental du Kouilou, engagé aux côtés du gouvernement de la République, encourage tous les bénévoles et prestataires à être à leurs postes dès la rentrée des classes, le 1er octobre 2019. Un fichier départemental des bénévoles et prestataires (2019-2020) sera dressé à l'issue du contrôle physique. Je prends l'engagement, au nom du bureau exécutif, de les accompagner par le versement de

trois mois de primes forfaitaires. Il en est autant pour ceux de la santé, pour le compte des mois d'octobre, novembre et décembre 2019 », a assuré Alexandre Mabiala, clôturant les travaux.

La septième session ordinaire dite administrative du Conseil départemental du Kouilou s'est appesantie, en effet, sur les questions d'éducation pour se doter d'un outil de planification offrant une vue réelle de ce que sera sa responsabilité au moment du transfert effectif des compétences en la matière; le programme sanitaire local visant la maîtrise, la planification et l'amélioration de l'offre de soins de santé de base à la population; le programme de désenclavement des localités du département; l'accès des habitants à l'eau potable.



La tribune lors de la clôture de la session./Adiac

C'est ainsi que les conseillers ont formulé quelques recommandations au bureau exécutif, notamment l'organisation d'un atelier sur les questions de l'eau, d'hygiène et d'assainissement dans le département avant chaque session bud-

gétaire ; la tenue d'un conseil programmatif de la santé et de l'éducation; la mise en place d'une commission d'aménagement du territoire, etc. Outre les affaires abordées, les élus locaux du Kouilou ont accueilli leur nouvelle collègue, Aurora Maria Bouandji Makaya, en

remplacement du conseiller Gabriel Batchi. Ils ont également visité leur siège provisoire en construction et suivi la présentation du produit Aquatabs en vue du traitement d'eau et sa purification en milieu rural par la société Aquapharm.

Séverin Ibara

## MÉDIAS

## Radio Congo Pointe-Noire enfin opérationnelle

Les agents de la chaîne départementale ont repris du service après une année d'interruption, grâce aux locaux plus convenables à leur mission inaugurés, le 27 septembre, par Thierry Lézin Mougalla, ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement.

Les auditeurs de Pointe-Noire et du Kouilou suivent à nouveau Radio Congo Pointe-Noire, une chaîne de proximité qui propose différents programmes autour de l'actualité nationale et départementale, ainsi que des programmes musicaux et culturels.

En effet, depuis le 26 août 2018, cette radio avait cessé d'émettre à cause, entre autres, des problèmes techniques, la vétusté des équipements et l'effondrement de son bâtiment, privant les départements de Pointe-Noire et du Kouilou de la voix officielle du Congo.

Dans la recherche des solutions pour sa réhabilitation, les pouvoirs publics l'ont délocalisée sur le site appartenant jadis à l'école paramédicale, Jean-Joseph-Loukabou. Des locaux dignes de ce nom lui ont été alloués, permettant désormais aux agents d'exercer leur métier dans des meilleures conditions.

Dans son mot de circonstance, Modeste Elenga, di-



Les nouveaux locaux de Radio Congo Pointe-Noire./Adiac

recteur général de la Radio Congo, a remercié le préfet de Pointe-Noire qui a mis

en place également les agents de la Radio Congo Pointe-Noire, pour leur cou-

**« Aujourd'hui, nous retrouvons un outil fiable et responsable. Je voudrais remercier et féliciter le personnel de la radio pour l'abnégation de tous et de chacun, parce que douze mois, c'est beaucoup et j'imagine que le quotidien n'a pas été facile et simple »**

ce site à la disposition du ministère de la Communi-

rage, leur combat et leur envie de reprendre le travail.

« Ces travailleurs ont été dignes, ils se sont comportés en responsables même au temps fort du désespoir. Radio Congo Pointe-Noire est restée muette pendant un an. Fidèle à sa vocation de radio de proximité, elle n'a pas été au centre des luttes avec les pouvoirs publics contre l'épidémie de Chikungunya, le phénomène des violences dans les écoles, la lutte contre les antivaleurs, etc. », a-t-il dit. Au moment où cette radio reprend du service, a-t-il ajouté, l'une des difficultés majeures est la fourniture d'électricité, souhaitant que cet épineux problème soit résolu.

Pour sa part, le ministre de la Communication et des médias, lors du direct qui a marqué le lancement officiel et la reprise d'antenne de cette radio, a manifesté le contentement du gouvernement pour la bonne réalisation des travaux; ce qui permet aujourd'hui à Radio Congo Pointe-Noire d'émettre.

Thierry Lézin Mougalla a indiqué que le gouvernement, malgré la dureté des temps, a pu dégager quelques crédits qui ont permis l'inauguration symbolique de ce bâtiment.

« Aujourd'hui, nous retrouvons un outil fiable et responsable. Je voudrais remercier et féliciter le personnel de la radio pour l'abnégation de tous et de chacun, parce que douze mois, c'est beaucoup et j'imagine que le quotidien n'a pas été facile et simple », a-t-il reconnu.

Techniquement, Radio Congo Pointe-Noire était prête depuis plusieurs semaines. Il était simplement attendu sa remise officielle aux ayants droit par le gouvernement afin qu'elle émette à nouveau.

Notons qu'au cours de cette cérémonie, les agents ont eu une pensée à l'égard de leur regrettée collègue, grande animatrice d'antenne, Marie Blanche Mabika, décédée le 2 août dernier.

Hugues Prosper Mabonzo

## HUMEUR

## Gare aux écoles fantômes !

Mardi, 1er octobre, sera donné le coup d'envoi de l'année scolaire 2019-2020. Mais en ce qui concerne les écoles privées, le constat est qu'à côté de celles qui sont sérieuses, il y a une catégorie de « fantômes », créées à la sauvette juste pour gagner la clientèle.

Lors des inscriptions et réinscriptions, elles affichent des tarifs qu'elles qualifient de « démocratiques » pour amener les parents d'élèves à vite adhérer à leur philosophie. Elles trichent des pourcentages aux examens, multiplient mille et un dépliant, leurs animateurs passent de maison en maison les distribuer aux différents ménages du quartier. Des dépliant qui vantent les diplômes de leurs encadreurs, se passant même pour des succursales des écoles à renommée internationale. L'apprentissage d'au moins quatre langues dès la classe de 6e tout comme des encadrements gratuits à domicile sont promis aux enfants, etc.

Pure démagogie ! Plus grave encore, nombreux candidats aux examens d'Etat dans ces fameuses écoles ont toujours du mal à être inscrits. Elles exigent dans la précipitation les droits d'écologie mensuels ou trimestriels et des frais « douteux » des inscriptions à ces examens. Une fois cette étape passée, ces écoles promettent aux parents d'être patients jusqu'à l'affichage des listes définitives des candidats, alors qu'elles n'avaient jamais fait parvenir les listes à la direction des examens et concours. Et pour certaines très ancrées dans cette magouille, elles font le porte-à-porte des écoles privées régulières pour négocier auprès des responsables de celles-ci des espaces pouvant leur permettre d'insérer les noms de leurs élèves. Triste réalité !

Les moins outillées dans ce jeu disparaissent quelques jours avant la sortie officielle des listes définitives aux examens d'Etat après avoir empoché des folles sommes d'argent. Sur leurs sites, ce sont des écrits tels : « Chers parents, pour des raisons indépendantes de notre école, elle a été transférée à un autre site ». Certains parents victimes en savent bien quelque chose. Ces escrocs prennent la clé des champs. Quelle antivaleur !

Nous, parents d'élèves, sachons que ce qui brille n'est pas toujours de l'or. Il est temps que nous nous ressaisissons, au lieu de nous laisser chaque fois bernés par les marchands d'illusions. A bon entendeur, ...

Faustin Akono

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ARCHITECTURE

## L'édition 2019 met l'accent sur la transformation des déchets en ressources grâce aux technologies de pointe

L'événement sera célébré cette année, le 7 octobre, sur le thème « Architecture...logements pour tous ».

Chaque année depuis 1985, la communauté internationale célèbre, le premier lundi d'octobre, la Journée mondiale de l'habitat au travers d'un thème de réflexion pour attirer l'attention des professionnels et du public sur les problématiques de développement concernant les villes, en particulier, et l'habitat humain, en général. L'objectif principal cette année est de promouvoir la contribution des technologies de pointe à la gestion durable des déchets afin de réaliser l'Objectif de développement durable (ODD) n°11 des Nations unies et parvenir à des villes inclusives, sûres, résilientes et durables. Au-delà des déchets solides, cela inclut tous les déchets produits par l'activité humaine (solides, liquides, domestiques, industriels et commerciaux) qui continuent d'avoir des effets dévastateurs sur le climat, la santé publique et l'environnement.

En effet, les technologies ont un potentiel considérable car elles peuvent améliorer les conditions de vie et de travail des individus mais aussi accélérer de manière significative les efforts menés en vue d'atteindre les ODD et de lutter contre les effets des changements climatiques. Les technologies de pointe, telles que l'automatisation, la robo-

tique, les véhicules électriques, les technologies liées aux énergies renouvelables, la biotechnologie ou l'intelligence artificielle peuvent transformer la sphère sociale, l'économie et l'environnement, indique-t-on. Elles peuvent aussi offrir des solutions adaptées, novatrices, moins coûteuses, plus rapides et faciles à mettre en oeuvre au quotidien, notamment en matière de gestion des déchets.

### Donner à l'architecte congolais la place qui lui revient

Interrogé sur la portée de cette journée et surtout l'importance de l'architecture, un citoyen de la ville de Pointe-Noire a indiqué: « L'architecture est l'art de concevoir et de construire des édifices en respectant des règles en y incluant les aspects sociaux et environnementaux. Nous nous demandons, si la construction de nos maisons et d'autres édifices qui jonchent les artères de nos villes fait toujours intervenir des architectes congolais que nous avons ».

Un autre, architecte de son état, a déploré la marginalisation dont ils sont victimes, invitant l'Ordre des architectes du Congo à se saisir de telles occasions pour mieux faire connaître

leur métier et plaider pour la valorisation de l'expertise locale. « C'est un grand moment de faire connaître à l'opinion internationale les contours réels de l'art architectural, car on ne peut bâtir et construire une ville sans l'architecte. Ainsi donc au Congo, par exemple, l'Ordre des architectes est créé par la loi n° 013/92 du 29 avril 1992 et a pour but d'organiser et de promouvoir la profession et d'en contrôler l'exercice. L'Ordre devrait être donc auprès des institutions nationales comme le conseiller technique et esthétique concourant à améliorer la qualité du domaine bâti. Et la question que l'on se pose, est-ce que cela est vraiment respecté ? », s'est plaint cet architecte qui a requis l'anonymat.

Il a, en outre, soulevé la question de la place et du statut des architectes dans la Fonction publique, soutenant qu'ils n'ont aucun statut en tant que corps de métier car ils sont recrutés comme ingénieur des travaux publics. Ainsi donc pour lui, il serait souhaitable que toutes ces questions soient rapidement vues afin que l'architecte congolais retrouve sa véritable place, longtemps, négligée.

F.A.

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



## ARTS PLASTIQUES

## Jussie Nsana célèbre ses 20 ans de carrière à l'Institut français du Congo

«Rétrospective» est le titre de l'exposition des œuvres picturales de la plasticienne, auteure de bande dessinée, illustratrice, vidéaste, qui a lieu du 27 septembre au 23 octobre à Pointe-Noire. Le vernissage s'est déroulé le 26 septembre en présence de Sylvie Bayonne, directrice de l'Institut français du Congo, des artistes et du public.

Une vingtaine de toiles retrace le parcours de la plasticienne qui a été amenée à la peinture par sa mère en lui achetant une bande dessinée (BD) intitulée «Un croco à Luozi» éditée en République démocratique du Congo. Les textes de cette BD mais aussi les dessins ont fasciné Jussie Nsana qui, en imitant le dessinateur et aussi bien d'autres, va en faire une profession. Vingt ans plus tard, ses toiles faites à base d'huile, d'acrylique de collage retracent son itinéraire de plasticienne mais aussi de vidéaste et de photographe.



Jussie Nsana, à droite, à côté de Sylvie Bayonne, directrice de l'IFC/Adiac

Jussie Nsana est une passionnée du dessin et de la peinture avec une prépondérance sur l'environnement. « Je n'aime pas me créer des limites. Je peins tout ce que je vois », a-t-elle dit, ajoutant : « Chacune de mes toiles est pour moi une poésie, un univers presque divin qui ne m'invite qu'à le visiter et l'explorer en toute intimité ».

Elle a participé à plusieurs festivals parmi lesquels Le salon du livre de Paris en mars 2016; les rencontres internationales Paris/Berlin, en janvier 2016; le festival international de BD d'Alger, en octobre 2015; Au-delà des géographies installation vidéo à la biennale de Dakar au Sénégal avec les Ateliers Sahm, en mai 2014; au festival international de la bande dessinée Animateçao «Luanda Cartoon», à Luanda en Angola, en août 2013.

Jessie Nsana est intervenue également à la conférence « La bande dessinée en Afrique centrale : parcours croisés » au festival Mboa BD, à Yaoundé, au Cameroun, en novembre 2011 ; à la conférence « La femme à l'assaut de la BD » au festival international de la BD d'Alger, en octobre 2009 ...

Hervé Brice Mampouya

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

## Abo Sport vise le podium

L'équipe championne du Congo, en séniors dames, souhaite terminer parmi les trois meilleures de la compétition qui se tiendra du 4 au 13 octobre à Praia, au Cap-Vert.



L'équipe d'A

Abo Sport participe, depuis quelques jours, au stage de préparation organisé par la Fédération congolaise de handball. Selon son entraîneur, Lad Dah Adolphe Lembessi, cette phase préparatoire permettra aux joueuses de se mettre en jambe. Son équipe, a-t-il dit, est une habituée des grandes compétitions et a occupé, lors de sa dernière sortie continentale, la troisième place. « Retenez déjà que lors de notre toute dernière sortie au plan continental, on était troisième. Notre objectif pour celle-ci est le même, c'est-à-dire chercher à faire mieux ou se

maintenir là où nous sommes », a-t-il indiqué.

A quelques jours de la compétition, Abo Sport compte sur sa cohésion puisqu'elle a gardé son effectif, malgré quelques départs, notamment l'une de ses joueuses qui a signé dans un club parisien. Lad Dah Adolphe Lembessi s'est dit optimiste quant à la capacité de ses joueuses à faire mieux lors de cette quarante-et-unième édition des championnats d'Afrique des clubs champions de handball. « Toujours dans le souci de l'excellence, nous visons les étoiles. On se prépare bien

et tous les dirigeants nous ont mis dans de bonnes conditions, dans la mesure où nous nous préparons dans un gymnase. Notre terrain d'entraînement habituel n'offre pas les mêmes conditions », a-t-il souligné.

Notons que cette compétition regroupe neuf équipes en version féminine et dix en version masculine. Abo Sport est logée dans le groupe B en compagnie de Petro atletico d'Angola, Evabuka de la République démocratique du Congo et Atletico de Mindelo du Cap-Vert.

Rude Ngoma  
et Destin Kelly (stagiaire)

## RÉFLEXION

## Et Jacques Chirac nous a quittés ...

Tous ceux qui l'ont approché ces dernières années savaient que ses jours étaient comptés et qu'à échéance plus ou moins brève, la détérioration progressive de sa santé entraînerait son départ du monde des vivants. Mais preuve, s'il en fallait une, que sa popularité demeurerait intacte, l'émotion qui a saisi la France tout entière et nombre de pays autour d'elle lorsqu'il nous a quittés, la semaine dernière, a rappelé que l'ancien président de la République Française avait en réalité fortement marqué son temps. Et que, par conséquent, il lègue aux générations présentes une vision du monde bien différente de celle portée par ses successeurs comme par ses prédécesseurs à l'exception bien sûr du général de Gaulle qui, lui, avait découvert l'importance du monde extérieur, celle de l'Afrique en particulier, lors de la Seconde Guerre mondiale.

Jacques Chirac était, certes, un homme politique rompu aux pratiques de cet univers imprégné d'idéologie où le discours, la gesticulation, la parade

l'emportent sur la raison mais il était aussi un fin connaisseur des sociétés anciennes, de leur histoire, de leurs traditions, de leurs croyances. Et c'est très précisément ce qui l'avait amené à créer sur la rive gauche de la Seine, Quai Branly, en plein cœur de Paris donc, le musée qui porte aujourd'hui son nom et qui renferme des trésors venus des cinq continents. Durement frappé par la maladie après avoir quitté le palais de la République au terme de ses deux mandats, il avait consacré ce qui lui restait de force à l'enrichissement de ce lieu d'exception vers lequel convergent aujourd'hui de plus en plus de visiteurs en quête de connaissances, de savoir sur les sociétés d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'Océanie.

Gaulliste et donc convaincu que la France a plus que jamais un rôle à jouer, une place à tenir dans le cercle des grandes puissances sur la scène mondiale, Jacques Chirac ne se posait pas en donneur de leçons vis-à-vis de ses pairs du Tiers-Monde, mais en allié fidèle décidé à les accompagner dans

leur longue et difficile marche vers le développement. S'il savait que l'on ne réécrit pas l'Histoire, il était tout aussi convaincu que la France doit beaucoup aux peuples qu'elle a placés sous sa tutelle durant l'ère coloniale et que, par conséquent, ses dirigeants doivent s'engager résolument à leur côté pour les aider à sortir de la misère qui les accable toujours. Ce qui l'avait conduit à créer, à soutenir, à accompagner de mille et une façons les réseaux dits de la «françafrique» qu'une certaine presse présentait et présente, d'ailleurs, toujours comme une sorte de mafia qui ne dit pas son nom.

Osons donc regarder la vérité en face : si la France a su préserver son influence, en Afrique notamment, c'est pour une large part à Jacques Chirac et à ceux qui l'ont entouré à l'Elysée tout au long de ses deux mandats présidentiels qu'elle le doit. Une ouverture sur le monde, une connaissance des réalités de ce temps, une perception de la montée en puissance de l'Afrique qui donnent aujourd'hui à la nation qu'il

dirigea douze années durant une capacité d'agir que seul le Royaume-Uni a su lui-même préserver grâce au Commonwealth. Dans le temps très particulier où nous vivons aujourd'hui, cette intelligence, cette perception du futur, cette projection dans l'avenir proche et lointain ne peuvent avoir que des conséquences positives pour la nation qu'il a dirigée douze années durant.

Alors que se referme cette page de l'Histoire de France, il faut espérer qu'Emmanuel Macron, qui occupe désormais le Palais de l'Elysée, ne se laissera pas enfermer lui aussi dans la vision négative, décalée du continent africain qui conduisit ses deux prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hollande, à commettre les lourdes, très lourdes erreurs que la France paie aujourd'hui au prix fort. Souhaitons donc qu'il fasse sienne la politique d'ouverture qui a inspiré les mandats successifs de Jacques Chirac.

Jean-Paul Pigasse